

RÉPUBLIQUE DU CAPE VERT
Mission Permanente du Cape-Vert auprès des Nations Unies



INTERVENTION

de la

REPRÉSENTANTE PERMANENTE DU CAPE VERT
MME. MARIA DE FATIMA LIMA DA VEIGA

lors de la

RÉUNION DE HAUT NIVEAU ET EXAMEN D'ENSEMBLE DES PROGRÈS
ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS FIXÉS DANS
LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT SUR LE VIH/SIDA

New York, *le* le juin 2006

Intervention de la Représentante Permanente du Cap Vert, Mme Fatima VEIGA, lors de la Réunion de Haut Niveau et Examen d'ensemble des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA

New York, le 1^{er} juin 2006

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation,

Mesdames et Messieurs,

Le bilan dressé par le Secrétaire général dans son rapport sur la mise en oeuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, de 2001, nous suscite des sentiments mixtes: d'une part, de l'espoir, car les progrès réels accomplis dans l'action mondiale contre le VIH/sida démontrent qu'il est possible de fléchir la marche de cette pandémie et, d'autre part, une préoccupation renouvelée, vu que ces progrès sont inégaux d'une région à l'autre, voire d'un pays à l'autre au sein de la même région et qu'au rythme où la pandémie se propage dans le monde entier, elle risque de compromettre la réalisation des objectifs du millénaire, en particulier la réduction de la pauvreté, de la faim et de la mortalité infantile, tout en posant un énorme défi au développement, à la stabilité et à la sécurité, tant sur le plan national que mondial.

Au cours de ces deux jours de discussions, des représentants de gouvernements, de la société civile, de communautés religieuses, du secteur privé, des médias, mais aussi des personnes vivant avec le VIH/sida et des organisations intergouvernementales, tous se sont mis d'accord quant à l'urgence d'une action plus concertée plus efficace, en un mot, plus stratégique, pour faire face à ce défi.

Un autre consensus qui s'en est dégagé est l'indispensable appropriation des stratégies de lutte contre le VIH-sida, par chaque Etat, chaque gouvernement, car il ne peut y avoir de solutions uniques pour des réalités économiques culturelles et sociales différentes.

Appropriation et partenariat effectif sont en effet plus que jamais nécessaires, si l'on veut effectivement renforcer les services de prévention, de

soins et d'appui, tout en créant les conditions pour assurer l'accès généralisé des infectés au traitement à l'horizon de l'an 2010.

Mesdames et Messieurs,

Mon pays se situe dans l'une des régions les plus touchées par la pandémie, l'Afrique subsaharienne. Et, malgré les efforts déployés par les *pays* et les organisations régionales, la féminisation de la pandémie y est déjà une réalité bien tragique. Elle fait aussi ravage au sein de la jeunesse. Ses implications sur le devenir de la région et du Continent Africain tout entier sont par conséquent catastrophiques. La situation requiert une attention urgente et spéciale à tous les niveaux et, au prime abord, des dirigeants africains eux-mêmes. D'où l'importance de la mise en pratique effective de l'Appel d'Abuja et de la Position Commune Africaine, deux instruments adoptés cette année en préparation de cette rencontre de haut niveau.

Au Cap Vert, bien que le taux de prévalence du VIH/SIDA, de 0,5 à 1%, soit relativement bas, par rapport aux autres pays du Continent africain, le risque de propagation du virus est réel, en raison de la persistance de comportements sexuels de risque au sein de la population sexuellement active, en particulier les jeunes. S'il n'est pas freiné, ce risque de propagation pourra avoir un grand impact sur la situation socio-économique et sécuritaire nationale. Voilà pourquoi, la lutte contre ce fléau est au centre de l'agenda politique nationale.

Dans le cadre du Plan National Stratégique de Lutte contre le SIDA, pour la période 2002/2006, le Gouvernement continue d'accorder une haute priorité à la prévention. Ce programme d'action multisectorielle, qui allie la prévention au traitement et à l'accompagnement psychologique et social, a été mis sur pied grâce à une étroite coopération entre le secteur public et la société civile, sur le plan national, et des partenaires internationaux.

Il me plaît de souligner que des résultats positifs de ce partenariat sont déjà visibles. En effet, il a permis l'accès (bien qu'encore limité) aux antiviraux et aux formules rétrovirales pédiatriques, de renforcer les actions d'information/formation tant à l'intérieur du pays comme au sein des **communautés capverdiennes expatriées, de sensibiliser à la généralisation de l'usage responsable de condoms et à l'introduction de préservatifs féminins et d'autres modalités de protection pour les jeunes filles et femmes.** Des actions réalisées récemment, l'adoption d'un manuel didactique et la réalisation d'une étude au sein de la communauté capverdienne au Portugal vont permettre une meilleure capacitation institutionnelle, notamment au niveau municipal, pour une meilleure programmation et mise en oeuvre des plans d'action de lutte contre le

VIH/SIDA, et l'introduction d'approches nouvelles et plus efficaces en matière de communication et, partant, de la prévention.

En matière de garantie de droits humains des personnes vivant avec le VIH/SIDA et en vue d'éviter des pratiques criminelles pouvant aggraver la propagation, le cadre normatif capverdien a été adapté. Ainsi, le nouveau Code Pénal contemple des dispositions spécifiques sur l'exposition au risque d'infection par l'acte sexuel, le danger de contagion de maladies graves, le refus d'assistance médicale, des crimes d'injure, diffamation ou offense à la mémoire des défunts. Ces dispositions sont naturellement complétées par la Loi de Bases de la Santé et la Constitution de la République qui consacre le droit de tous les citoyens à la santé, le devoir de la défendre et de la promouvoir, ainsi que la protection spéciale à l'enfance, en cas de maladie.

Le plan stratégique 2002-2006, qui a été financé par la Banque Mondiale, arrivera bientôt à son terme, mais, comme le risque de propagation est loin d'être maîtrisé, le gouvernement s'est attelé à la préparation d'un nouvel instrument stratégique orienté, en priorité, vers les *groupes vulnérables* (ceux qui utilisent des drogues injectables, les professionnels du sexe, les jeunes en général, les femmes enceintes et les prisonniers). Il vise par ailleurs à mieux équiper les services de santé en vue du dépistage systématique ou précoce. Pour combler le gap financier et assurer sa mise en oeuvre, le gouvernement capverdien espère pouvoir compter sur l'habituel concours des partenaires, bilatéraux et multilatéraux, mais aussi sur la participation du secteur privé national et étranger.

Mesdames et Messieurs,

La coopération sud-sud est envisagée par le Cap Vert comme un instrument essentiel pour forger des partenariats effectifs dans la lutte contre la pandémie. Voilà pourquoi en novembre prochain, mon pays accueillera une importante conférence qui réunira des experts de plusieurs nations du Sud en quête des meilleures voix et moyens de renforcer la capacité de juguler la pandémie.

A ce propos, permettez-moi de mettre en relief le projet de coopération inauguré par le Brésil avec plusieurs pays latino-américains et africains, dont le Cap Vert, qui permet à ces derniers d'avoir accès à des antiviraux pour le traitement de la transmission verticale du VIH. Une action concrète de coopération sud-sud, porteuse de résultats positifs et qui, partant, devrait être encouragée et soutenue.

Mesdames, messieurs,

Les consultations régionales ont identifié toute une série d'obstacles à une meilleure efficacité dans l'action commune contre le VIH/sida, dont l'accès au financement. Voilà pourquoi, tout en saluant les diverses initiatives internationales destinées à inverser la tendance de la pandémie, en particulier sur le sol africain, je joins ma voix à celles qui ont plaidé pour la simplification des procédures de mobilisation et de gestion des ressources, un impératif qui doit aller de pair avec des modalités novatrices de financement, si l'on veut consolider les acquis et avancer davantage et résolument vers les objectifs que nous nous sommes fixés il y a cinq ans.

Le traitement étant une des conditions indispensables à l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec le VIH/SIDA et, partant, à la mitigation des risques de transmission de la pandémie, l'action internationale devra aussi garantir que les prix des médicaments soient abordables.

Je me réjouis du fait que le projet de déclaration politique devant être adoptée à la fin de nos travaux accorde une attention particulière à ces aspects.

Pour conclure mes remarques, je vous remercie de votre aimable attention.